

# Lussagnet-Lusson d'hier à aujourd'hui



Féverole

N ° 8 - J u i n 2 0 1 9

*Le présent bulletin est réalisé en collaboration avec l'équipe municipale  
Merci à toutes les personnes qui ont contribué*

## Le mot de Monsieur le Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année, le Conseil Municipal n'a pas voté d'augmentation des impôts locaux. Tous les ans, avec des dépenses de fonctionnement raisonnées, les recettes du budget de notre commune, constituées des dotations de l'Etat, de nos impôts locaux et des locations des terres et logements permettent d'orienter plus ou moins 50.000€ vers l'investissement. Pour 2019, se rajoutent le remboursement du Fond de Compensation de la TVA, les excédents des années précédentes et les restes à réaliser de 2018. Grâce à quoi nous avons pu inscrire dans nos prévisions d'investissement 2019 : (en TTC)



- **Travaux de voirie** : 25.000 € (opération terminée début mai)
- **Stores de la salle des fêtes** : 3.600 € (opération terminée en avril)
- **Vidéo sonorisation de la salle des fêtes** : 6.000 € (en cours, mise en service fin juin)
- **Aménagement des cimetières** : 12.000 € (en réflexion)
- **Aménagement des espaces publics+ aires de jeux** : 102.000 €

Chaque fois qu'un projet important tel que ce dernier se présente, des sources de financement supplémentaires, en provenance de l'Etat et du Département, peuvent se rajouter. Ce début juin, bonne nouvelle, l'Etat nous accorde 28.200 € pour ce projet. Le Département, quant à lui, aidera pour les aménagements extérieurs à un niveau qui reste à définir. De plus, le Syndicat d'Electrification, est prêt à nous suivre et à investir dans l'installation de panneaux photovoltaïques. La location de la toiture qu'il nous verserait, compenserait sur 20 ans le coût du désamiantage. Dans l'étape suivante, le cabinet d'architecture ACTA qui aura pour mission d'embellir ce bâtiment nous présentera son avant-projet détaillé, chiffré. Le Conseil Municipal aura alors tous les éléments en main pour prendre sa décision de poursuivre ou pas. Le recours à l'emprunt peut s'envisager dans une décision modificative du budget. L'intérêt en serait, de profiter des taux actuellement très bas, mais aussi de préserver une partie de notre autofinancement : un imprévu est si vite arrivé...

Dans l'attente de se retrouver au repas du 14 juillet organisé par le Comité des Fêtes, je vous souhaite une bonne lecture.

**Michel LABORDE**

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Mairie : Mercredi de 14h à 17h

Déchèterie : Mercredi et Samedi de 15h à 18h

@: [mairie.lussagnet-lusson@orange.fr](mailto:mairie.lussagnet-lusson@orange.fr)

### Calendrier 2019

14 juillet midi : repas du village

Samedi 5 et dimanche 6 octobre : fête du village

Samedi 5 octobre (14h30-17h00) : Troc'plantes ouvert à tous par l'association La Mouette

### Activités locales

Activités ponctuelles du Club du 3<sup>ème</sup> âge Toustem Hardits. Contact Yves

Conversation béarnaise, le jeudi par quinzaine, Lembeye à 20h00. Contact Germaine

Marche dans la campagne le dimanche matin. Contact Denise

Des « concerts à la maison » sont ponctuellement organisés. Contact Pascal et Frédérique

## Concours photo

Chaque année, en juin, un concours photo est organisé, avec un ou plusieurs lots à gagner.

**Règlement général** : cette fois-ci deux photos sont éditées et elles concernent quelque chose de caractéristique du village et donc accessible à tous. Si vous devinez ce que c'est, adressez-vous à Germaine SALAMAGNOU (05 59 77 40 39) ou à Frédérique MICHAUD (06 30 48 21 33).



Photo 1

### Concours photo juin 2019

**A vous de trouver où ces photos ont été prises ...**

Un indice : c'est sur le bord d'une route du village

**Un Lot à gagner pour chaque photo** : objet de décoration fabriqué au village



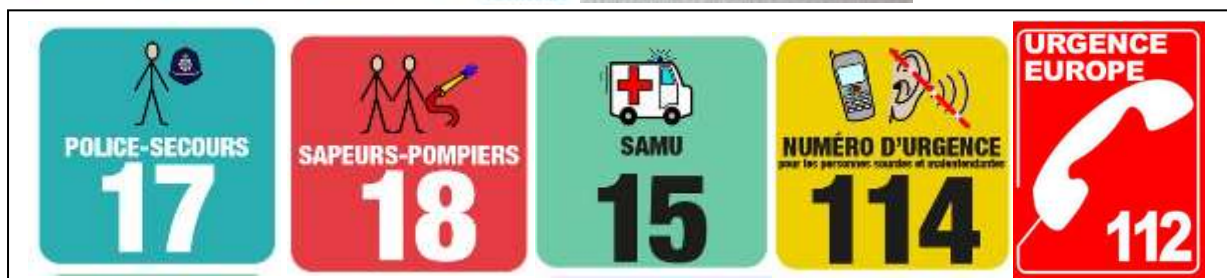
Photo 2

## Renseignements pratiques



### Défibrillateur

Il existe un défibrillateur placé à l'entrée de la Mairie. Le mode d'emploi est dessus.



## Les mariages autrefois

Autrefois, on se déplaçait à pied ; les jeunes ne se rencontraient que le dimanche après la messe, au marché du chef-lieu du canton, à l'occasion des fêtes de villages et lors des mariages. Donc, les jeunes gens prenaient souvent pour épouse une fille du village ou des alentours.

### Les invitations

Le jour du mariage étant fixé, avant Carnaval ou après Pâques (surtout pas de réjouissances pendant le Carême !) on lançait les invitations, dix à quinze jours avant la cérémonie. Le fiancé envoyait deux garçons d'honneur, frères ou cousins, la fiancée deux demoiselles d'honneur, sœurs ou cousines, munis chacun d'une canne fleurie : le fiancé liait un ruban bleu, la fiancée un ruban blanc. On invitait ensuite la parenté, les voisins, les amis, la jeunesse. Les « inviteurs » prononçaient une formule rituelle : « Nous sommes ici de la part de la maison de X... pour vous faire savoir que Y... se marie tel jour avec Z... et nous invitons (selon les cas) toute la maisonnée, ou les jeunes hommes, ou la jeune fille à venir participer aux repas et aux amusements qui suivront ; les « présents » seront reçus tel jour, de telle heure à telle heure ».

### Le porte-meubles

Quatre ou cinq jours avant la noce, les meubles de la chambre nuptiale étaient amenés en grande pompe, à moins que le menuisier ne les ait déjà installés dans la chambre repeinte à neuf. On amenait sur un char fleuri, tiré par des bœufs enrubannés, les meubles et le trousseau de la mariée : deux douzaines de draps, de serviettes, de torchons ; deux services de table : nappes en lin ou en métis avec les serviettes assorties et brodées, des couvertures et un édredon, ainsi que la lingerie fine, chemises, bas et tricot et les effets de chaque jour et des dimanches : corsages, jupes, coiffes, sabots et souliers etc. Le tout accompagné par les voisines et la couturière qui rangeait le linge dans l'armoire.

### Les préparatifs

Deux ou trois jours avant la noce, chaque famille invitée portait « le présent » : une poule et un poulet, une dame-jeanne de vin, parfois un kilo de sucre ou un paquet de café. Le pain serait livré par le boulanger. Cette coutume permettait aux pauvres de pouvoir faire un repas de noces et d'inviter la jeunesse du quartier.

La veille de la noce, les voisines venaient tuer, plumer, préparer la volaille, les légumes, aider pour la pâtisserie. Dans une ambiance de joie, de rires, de chansons, les jeunes et les voisins venaient nettoyer la cour de la ferme, transformer la grange ou le hangar en salle du festin, fabriquer tables et bancs avec des planches. Derrière la table des mariés, on tendait un drap décoré de fleurs où étaient écrit avec des feuilles : « Honneur aux Mariés » ou « Boune sio l'oro » et on décorait le portail d'entrée avec des jeunes arbres, des branchages, des guirlandes.

### La demande

En général, c'était le père du futur marié qui faisait la demande. Il se rendait au domicile de la future mariée, un après-midi, vêtu des habits du dimanche. Tout en buvant du vin de la ferme, après avoir longuement parlé des récoltes, du bétail, on arrivait à l'essentiel de la visite.

« Nous pourrions marier notre héritier avec votre fille... » On appelait alors la jeune fille qui avouait s'être déjà promise au jeune homme. Elle n'aurait jamais fait cette réponse au siècle dernier car alors les mariages étaient arrangés : il fallait faire ce que les parents ordonnaient.

Les familles s'invitaient, une fois chez le fiancé, l'autre fois chez la fiancée. Les « accordailles », le contrat, étaient signées devant notaire. On y mentionnait l'apport des mariés, le trousseau, la dot. Dans les années précédant 1900, les jeunes filles travaillaient très tôt à leur trousseau : filant le lin pour tisser des draps et des serviettes, filant l'étoffe pour faire des torchons, filant la laine pour confectionner des bas, des tricot.



Armoire de mariage

Une fois tout mis en place, on dégustait une sauce faite avec les abats des volailles tout cela accompagné de vins et de chansons. Mais il restait encore un rite à effectuer : laver les pieds de la fiancée : les jambes étaient lavées jusqu' aux genoux, la cuisine aussi ! Car si on était trop effronté la fiancée renversait la bassine sur les jeunes à genoux devant elle. Il était temps de rentrer pour dormir un peu !

### **Le jour de la noce**

En certains lieux, le matin de la noce, le marié envoyait une délégation de garçons d'honneur chez la mariée avec des fleurs ou un petit compliment. Pour le cortège, les mariés avaient parfois préparé une liste de « cavaliers et de cavalières » qui faisaient ainsi connaissance s'ils n'étaient pas du même village ; ils se donnaient le bras et tout le monde se mettait en route pour la Mairie puis pour l'Eglise à pied ou en voiture à cheval (les automobiles étaient rares). Les invités suivaient le marié au bras de sa mère ou la mariée au bras de son père, derrière les garçons et demoiselles d'honneur. Le long du parcours, à la croisée des chemins, les enfants faisaient des carrés de verdure de mousse et de fleurs. Il y avait émulation pour faire la jonchée la plus belle. Le cortège jetait des piécettes pour remercier. Parfois, un ruban empêchait les gens de passer tant qu'ils n'avaient pas versé une obole : c'était souvent des jeunes gens non invités qui percevaient ainsi de quoi s'offrir quelques verres à l'auberge mais, en contrepartie, ils offraient un verre de vin. La messe était solennelle, chantée par les jeunes filles du village, soutenues par l'harmonium. Les couples des garçons et demoiselles d'honneur faisaient la quête. Ensuite, c'était la photo de groupe, souvent devant la maison où allaient vivre les mariés.



**Deux mariages le même jour : celui de Jean-Marie Mondet et Jeanne Day et sa sœur. 1919**

## Le repas de noce

Autrefois, le repas de midi n'était pas pris en commun ; les invités du marié le suivaient en sa maison tandis que les invités de la mariée dînaient avec elle chez ses parents. Entre chaque plat, on récitait des monologues en français ou en béarnais (On se souvient encore du « Curé de Bidérren » récité tant de fois par André Larrouyat ou, avant lui, par son père !) On chantait des chansons anciennes ou nouvelles ou, en chœur, des chants béarnais. On appelait sans cesse le « boutiller », celui qui était chargé d'approvisionner toutes les tables en vin... les bouteilles se vidaient si vite !

Après le repas, les invités accompagnaient en cortège la mariée pour la conduire dans sa nouvelle maison.

## La présentation de la mariée

La mariée, arrivée dans la cour de la ferme au bras de son père, s'arrêtait à quelques pas du perron, où se trouvaient seuls pour la recevoir, le père et la mère du marié.

Ils la faisaient entrer, la présentaient au marié (enfin !) qui la conduisait d'abord à la cuisine. La mariée touchait la crémaillère pour montrer qu'elle faisait partie de son nouveau foyer.

Ensuite, il la conduisait à la chambre nuptiale. L'armoire grande ouverte montrait tous ses trésors. Les invités défilaient devant les mariés, leur disaient un compliment.

## La roste

Après le souper, que présidaient les mariés enfin réunis, les invités chantaient et dansaient tard dans la nuit.

Les mariés se retiraient et c'était le rite de la « **roste** » : du vin chaud sucré, parfumé à la cannelle, où trempaient des petits croûtons de pain, qu'on offrait aux mariés pour leur donner des forces ! Le marié ouvrait la porte, on lui offrait à boire une cuillerée de vin chaud puis à la mariée ainsi qu'à l'assistance. Après quelques chansons, les gens se retiraient, laissant les mariés enfin seuls !

Le lendemain, des parents et des jeunes revenaient : il fallait nettoyer et ranger et tout cela se faisait en chantant et en finissant les restes !

On entendait continuellement :

*« Oun ey, ouun ey lou boutiller ?  
Que s'ey adroumit darré lou pailler ! »*

« Où est le boutiller ?

Il s'est endormi dans la paille ! »

Ou bien :

*« Aqueste taule que ba de lis,  
Quoan se paseye lou pastis »*

« Cette table va très bien,

Quand se promène le pastis »

Et le père de la mariée chantait :

*« Je vous amène ici celle qui n'est  
pas votre fille,  
Mais que vous considèrerez comme  
votre fille,  
Qui ne sera ni patronne ni servante,  
Qui sera la nore, la bru,  
Qui vous respectera et que vous  
respecterez »*



La danse

Mariage de Paul Bayle et  
Jeanne Mondet. 1920

Mariage de Louis Leugé  
et Alice Magnet. 1947



Mariage de François Grangé  
et Marie Bonnemason. 1953



Mariage de Pierre Laborde  
et Hélène Arnautou. 1956



## Quelques mots de Béarnais – Parlam bearnés

**Proverbe** (Ce proverbe date d'une époque où la femme était vieille à 30 ans)

**A vint ans lo qui voli** A 20 ans celui que je veux

**A vint-e-cinq lo qui trobi** A 25 celui que je trouve

**A trente lo qu'im vol** A 30 ans celui qui me veut.

## Budget 2019

Voir "Le mot de Monsieur le Maire", en page 2, et, ci-après.

## Les votes du conseil municipal

**30 octobre 2018** : Suite aux intempéries des 12 et 13 juin 2018 qui ont endommagé une partie de la voirie communale, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un marché avec l'entreprise Laffitte pour un montant estimé de 20 758 € HT.

**23 novembre 2018** : Le Conseil Architecture Urbanisme Environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) a élaboré une proposition d'aménagement autour de la nouvelle salle des fêtes. L'ancien bâtiment serait, en partie, conservé (une travée pour entreposer du matériel, une halle couverte mais ouverte). Le Conseil Municipal approuve le projet et autorise le Maire à mener les démarches pour rechercher des subventions.

**18 décembre 2018** : La Communauté de Communes Nord-Est Béarn a entamé une démarche de définition d'une Trame Verte et Bleue et de détermination de la biodiversité sur les territoires communaux. Le Conseil Municipal prend connaissance du document concernant la commune.

**12 février 2019** : Une étude de mise aux normes et de renforcement de la charpente de l'ancienne salle des fêtes est lancée par le Conseil Municipal.

**1<sup>er</sup> avril 2019** : Pour la salle des fêtes, le Conseil Municipal approuve la demande d'aide auprès de l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour un montant de travaux de 105 000 € HT et d'honoraires de 8 125 € HT.

**11 avril 2019** : Le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2018 sont approuvés par le Conseil Municipal, pour un résultat d'investissement de -26 524,61 €, 114 625,04 € en fonctionnement et un résultat global de l'exercice de 88 100,43 €. Sur ce résultat d'exploitation (114 625,04 €) une affectation complémentaire en réserve est décidée pour 55 034,61 €. Le résultat 2018 reporté en fonctionnement 2019 est donc de 59 590,43 €.

Le Conseil Municipal détermine le taux des taxes locales pour l'année 2019. Ils demeurent tous inchangés. Taxe d'Habitation : 10,43%, Taxe sur le Foncier Bâti : 9,38%, Taxe sur le Foncier Non Bâti : 53,61%.

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2019 pour 185 995 € en section d'investissement et 184 857 € en section de fonctionnement, dont, notamment, les participations aux syndicats intercommunaux : SIVU du Léés (entretien des espaces et bâtiments publics) pour 12 244 € et SIVOS (regroupement scolaire) pour 21 488 €.

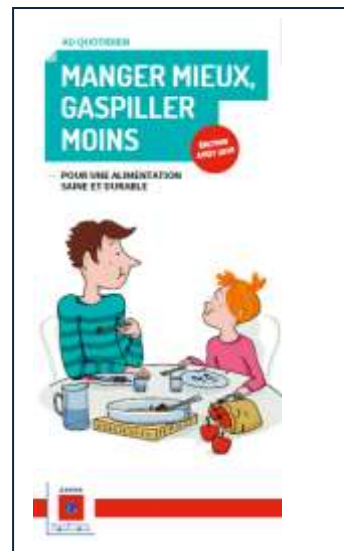
**21 mai 2019** : Le Conseil Municipal approuve le report du transfert de la compétence Eau et Assainissement à la Communauté de Communes Nord-Est Béarn au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Il a aussi été pris acte d'une subvention de 1 773,90 € attribuée par la Préfecture pour les travaux rendus nécessaires suite aux intempéries des 12 et 13 juin 2018.

## Trucs et astuces

Comment adopter une alimentation plus respectueuse de l'environnement et de notre santé, à un prix équitable pour tous ? Des réponses dans ce guide de l'ADEME !

L'alimentation représente entre 20 et 50 % de l'empreinte environnementale des Français. La majeure partie de ces impacts vient de l'étape de production agricole, et dépend donc des modes de production et de la nature des aliments consommés.

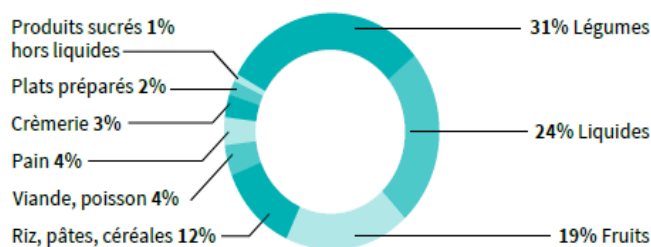
Le gaspillage alimentaire s'observe à tous les stades de la chaîne alimentaire et concerne tous les acteurs : producteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs, transporteurs... sans oublier le consommateur, même s'il n'a pas toujours l'impression de gaspiller. En France, l'objectif fixé par tous ces acteurs et les pouvoirs publics est de réduire de 50 % le gaspillage sur l'ensemble de la chaîne alimentaire avant 2025.



### 5 conseils pour manger mieux

- Diversifiez votre alimentation et augmentez la part des céréales, des légumes secs, des fruits et des légumes
- Consommez moins de viande et de poisson, en privilégiant la qualité et le local.
- Privilégiez les fruits et légumes de saison et locaux.
- Préférez l'eau du robinet aux boissons sucrées et aux alcools.

#### QUE GASPILLE-T-ON À LA MAISON ?



Source : Étude des impacts du gaspillage alimentaire des ménages, ADEME, octobre 2014 (à partir d'une étude réalisée sur 20 foyers français).

#### COMPARAISON DE PANIERS ALIMENTAIRES POUR UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES POUR UNE SEMAINE



Pour le même coût qu'un panier standard, le panier responsable comprend :

- moins de poisson sauvage et de viande, de boissons sucrées et de produits transformés ;
- plus de fruits et légumes, de légumineuses et de céréales complètes ;
- 50 % de produits labellisés (AB, Label Rouge, Pêche durable MSC).

### Des astuces pour moins gaspiller :

- Servez-vous en fonction de votre appétit: au self, ne surchargez pas votre plateau de pain ou de desserts car l'appétit évolue au cours du repas.
- Emportez ce que vous n'avez pas consommé
- Faites un compost avec vos déchets de cuisine, vous disposerez d'un engrais de qualité pour votre jardin.
- Ayez des poules: elles seront ravies de manger vos restes et vous feront de beaux œufs!

Pour plus d'informations : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

## Rédaction

Pour les prochains numéros, si vous voulez participer, nous raconter des anecdotes, ou nous faire passer vos photos, contactez la Coordination : Frédérique MICHAUD et Germaine SALAMAGNOU

Crédit photos : Frédérique MICHAUD, Germaine SALAMAGNOU

Merci à tous ceux qui par leurs souvenirs, leurs anecdotes, leurs échanges, ont participé à l'écriture de ce journal.